

# Journée mondiale ALZHEIMER

18.9.2026 - | ARS Hauts-de-France

**Repérer et accompagner les patients atteints de la maladie d'Alzheimer.**

**A quelques jours de la journée mondiale en faveur des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France fait le point sur les principaux dispositifs de diagnostic et d'accompagnement des malades. L'ARS Hauts-de-France consacre chaque année près de 55 millions d'euros au diagnostic et à l'accompagnement des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer.**

Bien que difficile à quantifier, en raison notamment d'un sous diagnostic, on estime que la maladie d'Alzheimer touche environ un quart des plus de 80 ans. Selon les études de Santé publique France 1,2 million de personnes pourraient être atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée en France, dont 750 000 personnes seraient diagnostiquées. Environ 40 000 personnes pourraient être concernées dans la région selon les différentes estimations.

Alors qu'il n'existe pas aujourd'hui de possibilité de dépister la maladie avant que les signes ne s'installent, l'enjeu prioritaire est de pouvoir la diagnostiquer le plus tôt possible afin d'agir en faveur d'une préservation de la qualité de vie et de l'autonomie des personnes le plus longtemps possible.

## **Une offre de diagnostic répartie sur l'ensemble du territoire**

Le médecin traitant est dans la majorité des cas le premier interlocuteur du patient ou de ses proches lors de l'apparition de troubles évocateurs de la maladie d'Alzheimer. Il peut si nécessaire orienter le patient vers une offre de proximité pour établir un diagnostic précis, en ville auprès d'un neurologue libéral, ou en milieu hospitalier dans l'une des 37 consultations mémoires qui couvrent toute la région.

Ces consultations dédiées à la mémoire se tiennent en établissement de santé, au sein de services de gériatrie et/ou de neurologie. Elles ont pour objectif d'évaluer les troubles de la mémoire et d'établir un diagnostic à travers des exercices et le recours éventuel à un IRM. Un soutien psychologique peut par ailleurs être proposé au malade et à son aidant principal pour faire face à l'annonce de la maladie.

Deux centres de ressources et de recherche sont par ailleurs adossés aux CHU d'Amiens et de Lille. Ce sont des centres de consultation experts qui interviennent en recours, à la demande d'un centre de consultation mémoire ou d'un neurologue, lorsque les troubles décelés appellent la réalisation d'examens approfondis.

## **Permettre une vie de qualité au domicile le plus longtemps possible**

L'accompagnement des personnes malades vise à préserver un niveau d'autonomie et de bien-être le plus longtemps possible. Les équipes spécialisées Alzheimer, composées d'infirmiers, d'ergothérapeutes, de psychomotriciens et d'assistants de soins en gériatrie interviennent ainsi au domicile des personnes. Leur intervention individualisée favorise le maintien des capacités par

l'apprentissage de stratégies de compensation et une adaptation plus adéquate de l'environnement. 42 équipes spécialisées sur la maladie d'Alzheimer financées par l'ARS interviennent dans toute la région.

Le maintien à domicile est souvent rendu possible par la présence d'un ou plusieurs aidants aux côtés du malade. Le soutien des aidants est ainsi primordial pour leur permettre d'accompagner le mieux possible leur proche. L'ARS Hauts-de-France finance 24 plateformes de répit qui accueillent les aidants pour répondre à leurs questions mais aussi proposer des formations, un soutien psychologique, des activités de bien-être et sociales.

Plus de 1 300 places d'accueil de jour temporaire sont par ailleurs disponibles dans la région pour accueillir les malades en relais de l'aidant et permettre ainsi à ce dernier de se dégager du temps personnel. En 2023, 38% des personnes accueillies dans ces structures étaient atteintes de la maladie d'Alzheimer.

L'ARS finance par ailleurs des forfaits d'activité physique adapté dans les maisons sport santé de la région. La pratique d'une activité physique réduit en effet d'environ 30% le risque de développer une maladie neurocognitive. L'activité physique agit également positivement pour les personnes malades avec une évolution plus lente que pour les patients sédentaires.

## **Une prise en charge graduée en établissement**

De nombreux Ehpad proposent des accompagnements spécifiques pour leurs résidents atteints de la maladie d'Alzheimer. 171 Ehpad de la région proposent des accompagnements spécifiques Alzheimer avec des pôles d'activité et de soins adaptés (PASA), financés par l'ARS. Des professionnels formés à l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs proposent, dans le cadre de ces pôles, des activités thérapeutiques et sociales en groupe comme des ateliers de stimulation cognitive ou de mémoire, des ateliers cuisine et des ateliers autour de la gymnastique, de la motricité et de la relaxation, ou encore des activités artistiques, du jardinage et de la zoothérapie.

Les unités d'hébergement renforcé (UHR) accueillent en petit effectif des personnes qui présentent une atteinte avancée de la maladie avec des troubles du comportement. Les professionnels qui y interviennent sont spécifiquement formés et dédiés à ces unités. Ils y développent en priorité des activités pour le maintien ou la réhabilitation des capacités cognitives restantes, la mobilisation des fonctions sensorielles des résidents. L'ARS finance 35 UHR (25 dans des Ehpad et 10 en milieu hospitalier).

<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/journee-mondiale-alzheimer-0>